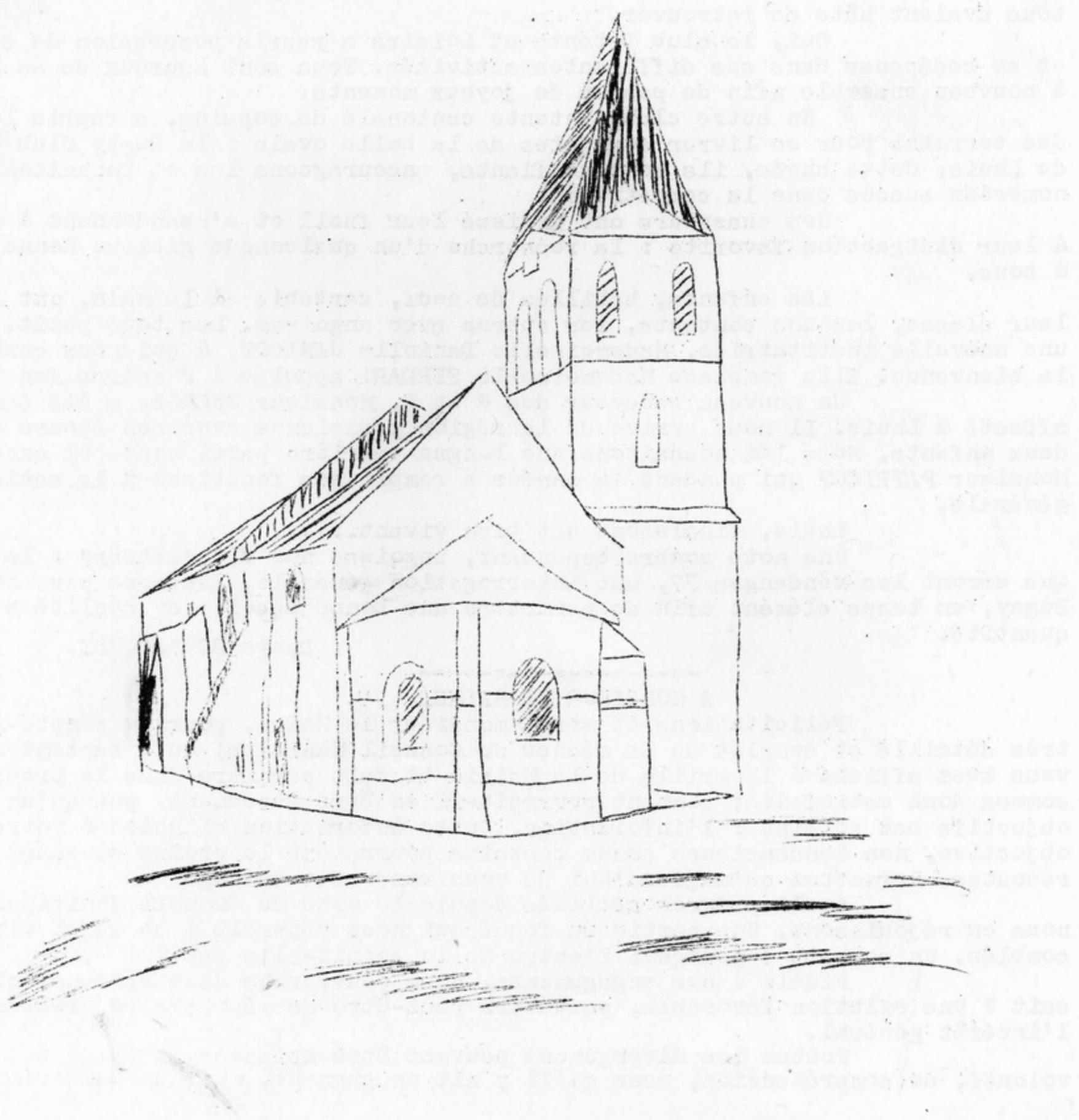


LE CHÂTEAU

DIEZEL

185





Le mois d'août est terminé, septembre s'écoule rapidement. Depuis notre dernier numéro, de nombreux événements ont marqué la vie de notre commune. Tout d'abord la vogue du 15 août, comme à l'habitude, le flot des vacanciers et des sympathisants est venu apporter son soutien aux organisateurs. Ce fut une complète réussite grâce au soleil, qui pour une fois a daigné montrer son aspect favorable. La course fêtait son 20^e anniversaire. Remercions les premiers responsables de cette manifestation : Messieurs DAVID Henri, GOUX André et MORET. La tradition se perpétue grâce au dévouement inlassable des membres du Comité des Fêtes sous la présidence du dynamique Marcel BONNARD. Nous leur souhaitons de continuer leurs efforts de nombreuses années pour la plus grande joie de la population.

Septembre, Lhuis semble retrouver son calme et s'apprête à passer l'hiver dans le silence. En effet, les vacanciers sont repartis, de nombreuses maisons attendront le prochain été pour revivre. Toutefois, le silence est interrompu par des réunions condamnées au moment de la période des vacances, et que tous avaient hâte de retrouver.

Oui, le club Détente et Loisirs a repris possession de son local et se redépense dans ses différentes activités. Tous sont heureux de se rencontrer à nouveau ensemble afin de passer de joyeux moments.

Un autre club, Entente cantonale de copains, a repris le chemin des terrains pour se livrer aux joies de la balle ovale : le Rugby Club du Canton de Lhuis. Cette année, ils sont confiants, encourageons les et souhaitons leur de nombreux succès dans la compétition.

Nos chasseurs ont graissé leur fusil et s'abandonnent à nouveau à leur distraction favorite : la recherche d'un quelconque gibier. Bonne chance à tous.

Les enfants, habillés de neuf, cartable à la main, ont réintégré leur classe, les uns contents, les autres avec angoisse. Les tous petits accueillent une nouvelle institutrice, Mademoiselle Danielle JANICOT, à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle remplace Mademoiselle FERRARI appelée à d'autres fonctions.

Un nouveau receveur des P et T, Monsieur DUCROS, a été également affecté à Lhuis. Il nous arrive de la région parisienne avec son épouse et ses deux enfants. Nous lui souhaitons une longue carrière parmi nous. Il succède à Monsieur PATRICOT qui pendant 14 années a rempli ses fonctions à la satisfaction générale.

Lhuis, finalement est bien vivant.....

Une note sombre cependant, angoisse nos viticulteurs : le Temps/Que seront les vendanges 77, une interrogation générale. Espérons pour notre Bugey, un temps clément afin de permettre une bonne récolte en qualité et en quantité.

Denys BONSAQUET.

A MONSIEUR LE MAIRE,

Félicitations et merci monsieur le Maire, pour le compte-rendu très détaillé et complet de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre, que vous avez affiché à la grille de la Mairie et fait paraître dans la presse. Nous sommes donc satisfaits; comment pourrait-il en être autrement, puisqu'un de nos objectifs est atteint : l'information. Cette information si chère à notre cœur, objective, non tendancieuse comme certains pourraient le croire et ainsi la redouter. Permettez qu'aujourd'hui je vous rende cet hommage.

Quels progrès réalisés depuis le vote du Conseil Municipal! Nous nous en réjouissons. Une partie du fossé qui nous séparait à ce sujet vient d'être comblée. Un souhait ! pourquoi l'autre ne le serait-elle pas ?

Fidèle à nos engagements, nous oeuvrerons dans ce sens, et qui sait ? une solution favorable, permettra peut-être de résoudre ce problème dans l'intérêt général.

Toutes les divergences peuvent être aplanies, avec un peu de bonne volonté, de compréhension, sans qu'il y ait un gagnant, mais un seul vainqueur :

Antoine GUEHARD.

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 SEPTEMBRE 1977, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Absents: Mr TERRIER (excusé), Mr Pascal GRISILLON.

Au cours de cette réunion, les questions suivantes ont été examinées:

1° BAUX A RENOUELER: Bail de terrains à usage agricole, d'une étendue totale de 81 ares 67 au lieudit "Vagniot" consenti à Mr Gérard BONSACQUET. Reconduit dans les mêmes conditions: 120 frs par an, pour une durée de trois années, avec possibilité de reprise par la commune, pour une affectation d'intérêt communal des terrains loués.

Bail de la chasse: Le droit de chasse dans les communaux et pâturages de la commune sera consenti à la société de chasse de LHUIS par bail de location pour une durée de six années, à dater du 1er septembre 1977, au prix de 300 francs par an.

2° - DEVIS DE TRAVAUX: le Maire donne lecture du devis de travaux établi par l'entreprise BARBARET des AVENIERES, pour la réfection de la canalisation d'eau de la source du NANT, depuis le captage jusqu'au réservoir, travaux difficiles à chiffrer en raison de la nature du terrain qui risque d'être souvent rocheux. Le devis T.T.C. s'élèverait à 28.753,20 frs pouvant varier en fonction des difficultés rencontrées.

Le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux par l'entreprise BARBARET.

- Dans le cadre de la restauration du four de SAINT MARTIN, le maire présente les devis de maçonnerie et charpente qui vont être envoyés pour établir le dossier de demande de subvention au Conseil Général:

Devis de M. CONAND Roger, maçon,.....	18.090,--
Devis de M. CATCEL René, charpentier....	3.680,--
La dépense s'élèverait à	21.770,-- frs

La demande de subvention va donc être faite suivant la décision prise à la réunion du 3 août dernier.

3° - TRAVAUX ASSAINISSEMENT - Suivant les avis déjà donnés lors de la précédente réunion et après discussion, le conseil envisage de présenter aux services départementaux une demande d'étude de projet de travaux d'assainissement. Ces travaux qui s'avèrent importants et très onéreux, pourront être prévus par tranches échelonnées, en commençant par le bourg.

En conséquence, l'assemblée donne son accord au maire pour qu'il puisse prendre prochainement contact avec les Services départementaux, afin d'obtenir les renseignements techniques et financiers, avant de faire élaborer un projet.

4° - REPARATIONS BATIMENTS COMMUNAUX

Presbytère-Dans l'entretien des bâtiments communaux, le presbytère demande divers travaux: extérieurement, les volets de la face ouest sont très délabrés et leur remplacement est accepté par l'assemblée; intérieurement, cet immeuble étant encore démunie de salle d'eau, le conseil prévoit cet aménagement et confie à Mr Marcel BONNARD, adjoint, le soin de préparer un plan, qui sera présenté et discuté sur place, lors d'une prochaine vue de lieux faite par la commission des bâtiments.

Salle des fêtes - La restauration de cette salle a déjà été envisagée lors du précédent conseil, mais est restée à l'état de projet: le maire demande à l'assemblée son avis sur la reprise de cette question.

Le principe est accepté. Mais, devant l'importance des dépenses auxquelles la commune devra faire face dans les prochains mois, le conseil est d'accord de prévoir pour cette salle des aménagements et non une transformation. Plusieurs solutions sont envisagées: maintien ou suppression de la cloison mobile, fermeture de la partie préau, prévision d'ouvertures de sécurité. MM. DUCOLOMB et BONNARD, adjoints se proposent pour préparer des esquisses qui seront discutées et aménagées au cours de la prochaine réunion du conseil.

En raison de tous ces travaux et dépenses à envisager, et profitant des propositions faites par la Caisse du Crédit Agricole en faveur des collectivités publiques, le maire informe le conseil de cette occasion de financement et qu'il a adressé une demande de prêt de 50.000 frs, les demandes de prêts devant être faites avant le 31 août 1977 et pouvant être réduites suivant le nombre de demandes adressées par toutes les collectivités du département.

5° - P.T.T. Nomination d'un receveur des P.T.T. Mr DUCROS qui a pris son service à LHUIS, le 19 septembre.

6° - ELECTRICITE - Pour la question changement de tension du réseau électrique, le maire fait confirmer par Mr DUCOLOMB adjoint, qui a vu cette semaine à BOURG les services de la D.D.A que les travaux seront effectués dans le Bourg et le quartier du Conand, avant la fin de l'année 1977.

7° - EAU DU RESEAU RIX et LE CARRE -

L'eau de ce réseau reste non potable, malgré des nettoyages du réservoir et du captage. En conséquence, un traitement de l'eau est envisagé bien que, d'autre part, la commune essaye d'éliminer du captage une arrivée de source qui est peut-être la cause de la pollution.

8° - ECOLE - Une nouvelle institutrice pour les petits de l'école enfantine en remplacement de Melle FERRARI, c'est Melle JANICOT. Elle est installée dans l'immeuble de l'école enfantine

9° - VENTE D'UNE PETITE COUPE DE BOIS -

Une coupe de bois sera mise en vente à BELLEY le 20 octobre: 80 Mètres cube de bois d'oeuvre et 85 stères de bois de chauffage.

10° - ARRETE POUR CIRCULATION dans les chemins de montagne:

En accord avec le maire de MARCHAMP, un arrêté a été pris pour interdire la circulation aux véhicules à moteurs dans les chemins de Marcoux et du Faÿs. Il n'a pas encore obtenu le visa de la sous-préfecture.

11° - CHAISES de la SALIE DES FETES - Les chaises de la salle des fêtes qui sont souvent demandées par des particuliers (à emprunter) pourront être louées au prix de 0,50 F. pièce, par jour. Une caution sera demandée, et les chaises cassées ou manquantes devront être remplacées par le loueur. Ceci pour les chaises à monture en fer dites "chaises de jardin", car pour les chaises de bois on ne peut accepter de les faire transporter.

12° - DELEGUE à la PREVENTION ROUTIERE-
Mr POUCHOY a été désigné comme délégué à la Prévention
Routière, Comité Départemental de l'AIN.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

LU POUR VOUS à la GRILLE de la MAIRIE
=====

Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du
territoire

PERMIS DE CONSTRUIRE accordé le 18 - 8 - 1977
à Monsieur AGUERSIF Serge
01680 LHUIS
pour édifier une maison individuelle
à CHARENTONOD - SUD 01680 LHUIS

PERMIS DE CONSTRUIRE accordé le 13-9-1977
à Monsieur Michel LEVET
01680 LHUIS
pour édifier une maison individuelle
à CERTELLES - SUD 01680 LHUIS
=====

Lettre de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux
à BOURG, en date du 17-6-1977, à Monsieur le Maire de la
Commune de LHUIS

OBJET: Distillations - Campagne 1977 - 1978

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application
des dispositions de l'article 319 du Code Général des Impôts,
j'ai fixé comme suit dans le Département de l'Ain, les dates
limite pour la réalisation des opérations de distillation en
ateliers publics au cours de la campagne 1977-1978, quelles
que soient les matières premières mises en oeuvre:
du 1er octobre 1977 au 29 avril 1978, dans le pays de GEX
du 1er octobre 1977 au 31 mars 1978, dans les autres régions
du département.

Les ateliers publics pourront fonctionner de 6 heures
à 18 heures.

En vertu du 3ème alinéa de l'article 321 dudit Code, l'
enlèvement des eaux de vie produites ne pourra être opéré
avant l'heure fixée pour la fin des opérations de la journée
soit 18 heures.

Je vous serais très obligé de bien vouloir porter ces
décisions à la connaissance de vos administrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma
considération distinguée.

Ch. PEILLON.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

SOU DES ECOLES de LHUIS
=====

Avec la rentrée, LE SOU DES ECOLES reprend ses
activités. Afin de mettre à jour son programme et son effectif,

RUGBY - CLUB CANTON de LHUIS

=====
Le Rugby-club reprend ses activités après 3 mois de "vacances".

Il a profité des fêtes du 15 août pour essayer de renflouer un peu la caisse du Club, mais n'y est pas parvenu complètement.

En effet, le bénéfice du bal aurait pu être plus élevé mais les frais engagés étaient importants: orchestre 1.800 frs, affiches buvette 1.500 frs, frais de location des installations du comité des fêtes 1.500 frs. Le tout nous laissant un bénéfice de 3.000 frs.

Point noir pour la caisse: nous venons de recevoir la facture du terrain, (Ets PERRIN de MORESTEL) 11.760 frs. Nous devons éponger cette dette en organisant de nouvelles fêtes, des bals et éventuellement un concours de belotte.

Nous avons profité de la trêve pour ensemercer le terrain de LHUIS.

Nous tenons à remercier une maison qui nous a fait cadeau des semences (environ 3.500 frs)

Trois fois par semaine (mardi, vendredi soir, samedi après-midi) les rugbymens libres sont sur le terrain pour ramasser les cailloux, afin de permettre une bonne pousse du gazon. Ils sont aidés pour cela par tous les bénévoles, ainsi que le club des jeunes dont nous remercions la collaboration.

Sur le plan sportif:

3 matchs amicaux chez des équipes plus hautes dans la hiérarchie du rugby: le meilleur résultat étant celui obtenu à Saint Rambert.

Dimanche dernier, c'était le premier déplacement officiel à Saint SORLIN en VALLOIRE (Drôme) en challenge BAJETTO.

La réserve incomplète s'est inclinée 16-4

La première après une très bonne lère mi-temps (12-12) s'est inclinée finalement 19-12.

Une question se pose aux dirigeants: faut-il garder la réserve? Oui, si des jeunes de plus de 16 ans (ils sont nombreux à LHUIS et dans le canton) voulaient bien se joindre à nous. Ils seront les bienvenus dans notre club. Merci.....

LE BUREAU du R.C.C.L.